



Dessiner l'Europe de 2025¹

Synthèse²

L'Europe traverse une crise grave et inédite aux multiples aspects.

Crise économique et sociale d'abord : elle paraît incapable de se mettre d'accord sur des politiques économiques coopératives et semble largement indifférente au chômage de 25 millions d'européens. Elle est en désaccord sur les grandes infrastructures énergétiques, divisée sur les négociations commerciales bilatérales et multilatérales.

Crise migratoire ensuite : elle est débordée par l'exode dû aux conflits du Moyen-Orient au point de faire éclater une de ses grandes politiques, l'Espace Schengen.

Crise politique enfin : elle semble incapable d'organiser une démocratie européenne participative, de lancer la création d'une défense européenne, de communiquer à sa population un message positif sur la mondialisation et le projet européen.

Les imaginaires collectifs ont perdu la mémoire de succès communs. Le sentiment d'inefficacité de l'Europe fait ressurgir des comportements populistes et xénophobes, partout en Europe.

Faisant suite à la réflexion de ses adhérents, le ME-F rend publiques ses propositions pour surmonter ces obstacles et relancer la construction européenne. Il inscrit sa démarche dans le cadre du rapport des cinq présidents de juin 2015 sur l'approfondissement de l'Union économique et monétaire.

Il propose une approche fédérale sur les trois urgences, la zone euro, la politique de sécurité et de défense, l'immigration et l'asile, et une réorientation de l'Europe, désormais à 27, sur trois axes, un **développement durable**, une **solidarité** qui ne serait pas réduite aux acquêts, l'affirmation d'une perspective positive partagée entre Européens où l'on cherche à dégager les compromis gagnants pour tous les Etats membres. Il souhaite partager avec le MEI et ses associations sœurs européennes et les Eurocitoyens qui le souhaitent ses analyses et ses propositions.

¹ Le document « Dessiner l'Europe de 2025 – Le projet du Mouvement Européen-France » est issu d'une année de travail collectif d'adhérents de Mouvement, sous la direction de François Vié, Président de la section du ME-F-Pas-de-Calais ; puis d'une synthèse au sein du Bureau du Mouvement conduite par Patrick Lefas, Vice-Président du ME-F jusqu'en décembre 2016. Il a été approuvé par l'assemblée générale des adhérents le 19 mars 2016. Son actualisation à la suite du référendum sur le Brexit a été validée par le Bureau du 3 octobre 2016.

² [Téléchargez la version intégrale du document « Dessiner l'Europe de 2025 » en cliquant ici.](#)



1. FEDERER L'EUROPE : EURO, SECURITE, DEFENSE, MIGRATIONS

1.1 Aller vers une zone euro plus fédérale

La première priorité est de dessiner une perspective à dix ou quinze ans qui pourrait être la constitution d'une **grande zone économique intégrée**, pendant de l'objectif du grand marché intérieur des années 85-93. A l'horizon 2025, les situations budgétaires et d'endettement devraient être plus cohérentes entre elles. Cela suppose plus de discipline collective, plus de solidarité et une meilleure gouvernance, c'est-à-dire à la fois un **gouvernement économique** et un **budget fédéral** de la zone euro.

Une bonne gouvernance doit être lisible pour les citoyens. Il faut à la zone euro des instances démocratiques qui lui soient propres, tout en étant articulées avec celles de l'UE à 27.

Un budget de la zone euro serait affecté aux compétences propres à la zone euro et financé par des ressources propres additionnelles qui pourraient provenir d'une quote-part de l'impôt sur les sociétés dont l'assiette et le taux auraient été progressivement harmonisés.

La **concurrence** dans une économie sociale de marché est souhaitable. À l'inverse, la **concurrence par les normes fiscales et sociales fausse le jeu**. Pour éviter de telles dérives, les États adoptant la même monnaie doivent se doter progressivement de règles communes en matière fiscale et sociale.

La **mutualisation des dettes** suppose une confiance retrouvée et donc une convergence des ratios de déficit et d'endettement public. Le but à terme doit être la création d'un **Trésor de la zone euro**.

L'**adhésion des citoyens** au projet européen est largement conditionnée par un **rééquilibrage des priorités entre le marché et les préoccupations sociales**. Les prélèvements sociaux feraient l'objet, d'une stratégie de rapprochement progressif. L'assurance chômage serait mutualisée.

Devant les difficultés d'une intégration politique des États membres de la zone euro à bref délai, il faut procéder en deux étapes :

- d'abord réaliser l'intégration économique, fiscale, budgétaire et, dans une certaine mesure, sociale de la zone euro selon une méthode et un calendrier précis dans le cadre d'une **coopération renforcée** ;
- puis aller vers l'**intégration politique**, en se fondant sur la légitimité et la confiance issues du processus progressif d'intégration économique dans le cadre d'une révision des traités.

1.2 Bâtir une politique de sécurité et de défense européenne

Sortir de l'impuissance nécessite de définir les **intérêts communs** des européens. Ce doit être une mission prioritaire du Service européen d'action extérieure. Le partage de la même monnaie implique nécessairement un **partage des dépenses de souveraineté** et une **défense commune**. Le pacte de stabilité doit en tenir compte. Les progrès dans la défense européenne à 19 ne sont pas exclusifs de progrès à 27.

Actuellement seuls 20 % des investissements militaires font l'objet de programmes coordonnés par l'Agence européenne de défense. Ce pourcentage doit être augmenté massivement.

L'instrument à privilégier est la **coopération structurée permanente**.



1.3 Une politique commune d'immigration et d'asile, la vraie réponse à l'afflux de réfugiés

L'accueil des réfugiés est une **obligation juridique** en droit international mais aussi un **défi**. Le traitement des migrants économiques, qu'ils soient acceptés dans le cadre d'une immigration légale, ou refoulés, doit être conforme aux valeurs de l'Union inscrites dans nos traités et dans la Charte des Droits fondamentaux.

La solution des problèmes de logement, d'éducation, de formation, d'emploi et d'intégration culturelle conditionne l'acceptation par les peuples européens de la nouvelle réalité que constitue l'arrivée de populations d'origine extra-européenne, notamment de pays de confession musulmane.

La **régulation** de l'immigration exige une politique cohérente et une **répartition équitable** des charges de l'accueil. Elle passe par la **surveillance** des frontières extérieures de l'Union, une **harmonisation** des procédures de traitement des demandes d'asile, une **politique d'immigration légale**, une politique de lutte contre l'immigration illégale. Elle nécessite aussi des accords avec les pays d'origine ou de transit et, à terme, le **règlement des conflits** à l'origine des flux migratoires.

Si la **sécurité intérieure** est toujours une prérogative des États membres, l'Europe doit y concourir avec des instruments renforcés de **coopération judiciaire et policière**. D'autant que l'Union est touchée par les conséquences de la mondialisation économique et des conflits extérieurs et par la menace terroriste.

2. REORIENTER L'UNION EUROPEENNE

2.1 Répondre à l'urgence climatique par un nouveau modèle de développement

L'Union européenne à 27 a besoin d'un nouveau **modèle de croissance** conciliant **durabilité** pour la sauvegarde de la planète, **intensité** pour assurer le plein emploi et financer notre modèle social, **compétitivité** pour que les États membres de l'Union ne soient pas distancés par les autres puissances du monde. Une véritable politique économique européenne suppose que :

- soient renforcées les **modalités de coordination** des politiques économiques des États, notamment par un effort commun de prospective, l'utilisation combinée des politiques européennes, et des outils d'investissements de l'UE au service de la stratégie UE2020 ;
- et soient créées dans des domaines stratégiques majeurs de **nouvelles politiques économiques intégrées** visibles pour les citoyens, notamment en matière d'énergie, de recherche, d'infrastructures, d'armements.

Élément indispensable à une politique économique, une **politique fiscale** doit comprendre une **harmonisation progressive** des fiscalités, si nécessaire, au sein de coopérations renforcées, et des mesures réglementaires et judiciaires pour éradiquer les pratiques de fraude ou d'optimisation fiscale et l'existence de paradis fiscaux au sein de l'Union.

La politique de **concurrence** nécessite des règles sur les **services d'intérêt économique général** et leur financement public. Le bon fonctionnement du marché intérieur nécessite le respect des règles imposées aux acteurs économiques.

L'Union des marchés de capitaux se traduira par un plus grand partage transfrontière des risques et par des marchés plus liquides.



Le rétablissement de la position de l'Europe dans le **numérique**, l'accompagnement de la transformation digitale qui affecte la plupart des métiers, sont des impératifs en termes de compétitivité économique. Parallèlement l'Europe doit se préoccuper de développer la **sécurité** de ses communications et de ses données.

Relever la dépense intérieure de recherche et développement de 2% à 3% du PIB nécessite un effort des Etats membres et de l'Union et un développement de la recherche publique.

L'Union doit se fixer l'objectif que ses grandes universités intensives en recherche soient à même de concurrencer les Etats-Unis et l'offre en rapide développement des pays nouvellement développés.

Un développement économique équilibré nécessite un **tissu industriel européen**, au besoin par des interventions publiques, en utilisant la commande publique, la recherche publique, et les aides aux start-ups, PME et PMI dans les secteurs d'avenir.

À chaque politique économique sectorielle intégrée doit correspondre une **compétence exclusive** de l'Union à négocier des **accords commerciaux**. L'Union doit refuser l'accès à son marché de produits ne respectant pas ses normes sociales et environnementales et inclure ce principe dans les accords commerciaux internationaux. Le traité en cours de négociation avec les Etats-Unis (TTIP) doit, comme tous les accords commerciaux à venir, sécuriser les investissements, tout en excluant que les États soient soumis à l'arbitrage privé de litiges entre eux et des entreprises.

L'accord de Paris pour le climat a défini une feuille de route claire. L'Europe doit être en première ligne dans la mise en œuvre de l'ensemble de ses dispositions.

Les politiques de lutte contre la pollution de l'air, des sols et de la nappe phréatique, comme la protection de la biodiversité sont des enjeux européens.

La **politique agricole commune** et la politique commune de la pêche doivent permettre la régulation des marchés, la préservation du pouvoir d'achat des producteurs et des pêcheurs, la sauvegarde de l'environnement et de la ressource, et l'aménagement du territoire.

2.2 Réconcilier les opinions publiques avec le projet européen

L'Union européenne justifiera son existence en impulsant des **politiques susceptibles de rendre confiance en l'Europe** : croissance et emploi, solidarité, protection, innovation.

L'Union a besoin de **simplicité, de clarté et de sincérité**. Des initiatives sont à prendre pour que le citoyen se sente à la fois mieux informé et plus associé aux décisions.

La politique économique de l'Union doit s'accompagner de **politiques de solidarité** vers les jeunes et les plus démunis et faire converger les niveaux de protection sociale.

Des **progrès peuvent être réalisés dans le fonctionnement démocratique**, par l'institution d'un **contrôle démocratique** des décisions propres à la zone euro et par une **meilleure association des Parlements nationaux** aux décisions notamment de contrôle des budgets nationaux.

Il est impératif de promouvoir l'Europe, d'autant plus que les Etats ne le font pas. Le drapeau européen ne doit pas rester dans nos poches.

Il est de la responsabilité de l'Union de dénoncer et de **sanctionner**, conformément aux traités, les Etats membres qui bafouent les droits de l'homme, les principes d'indépendance de la justice, de liberté de la presse, de liberté d'expression, d'équité dans le processus démocratique.

L'Union veillera à ce que les États membres mettent en œuvre la **politique européenne d'intégration des minorités**.

Après les attentats meurtriers de Paris et de Bruxelles, la lutte contre le terrorisme impose aux États membres de renforcer leurs moyens policiers et de renseignement.



L'Europe doit se doter d'une **directive sur la protection des données personnelles** et imposer ce référentiel aux pays tiers, à commencer par les Etats-Unis.

L'Union européenne doit promouvoir la création dans sa diversité et contribuer au développement économique de ce secteur créateur d'emplois. Elle doit faciliter l'accès du citoyen européen à la **culture**, en tant que facteur d'intégration sociale.

2.3 Tracer un avenir

La réforme de l'Union doit se faire par étapes :

- des réformes à traité constant visant à améliorer le **fonctionnement** de l'Union ;
- une modification des traités pour conforter la **zone euro** et renforcer **l'espace de sécurité et de justice** ;
- une révision plus large des traités qui doit rester une perspective quand la confiance des citoyens dans l'Europe sera revenue.

Le Mouvement Européen-France reste convaincu qu'une **Constitution limitée aux règles de fonctionnement des institutions européennes** devra un jour être mise sur pied au nom d'une exigence d'efficacité et de clarté vis-à-vis des citoyens européens qui peinent à comprendre le fonctionnement des institutions.

L'adoption de nouvelles ressources propres ne doit pas être présentée comme un préalable mais comme bien plutôt comme une résultante des progrès constatés dans la relance de la construction européenne.

Le ME-F est attaché à l'idée d'une **Europe politique intégrée**, capable de s'affirmer dans le monde. Pour y parvenir, il est indispensable que l'Union subordonne les futurs élargissements à **l'approfondissement** préalable de son projet et à l'acceptation de celui-ci par les nouveaux entrants. Admettre un nouveau membre est un acte politique, qui dépend des États membres et d'eux seuls. **D'autres options que l'élargissement doivent être explorées.** L'Union européenne et la Russie doivent retrouver la voie du partenariat et sortir de la politique des sanctions.

Le ME-F souhaite que **le retrait du Royaume-Uni soit négocié sans délais** :

- Le Royaume Uni doit se mettre en réserve des institutions dans la phase de négociation.
- Les nouvelles relations qui seront négociées doivent respecter le principe des 4 libertés.
- Elles devront permettre le contrôle de la zone euro par l'UE et la BCE, ce qui suppose que les transactions en euro soient réalisées pour l'essentiel dans l'UE à 27.

Le Brexit doit être l'occasion d'une relance de l'Union.

Les Etats membres doivent prendre leurs responsabilités

Le ME-F demande que les gouvernements des Etats membres, et singulièrement ceux des Etats de la **zone euro**, renoncent à ne défendre que leurs intérêts nationaux à court terme, et reprennent la voie de **l'action collective** et de **l'intégration**. Cet appel s'adresse en priorité à **l'Allemagne** et à la **France**, qui, ensemble constituent le moteur traditionnel de la construction européenne et dont l'accord est indispensable à toute avancée significative.

A ces conditions le projet européen retrouvera la confiance des citoyens et pourra affronter les défis de la mondialisation, de l'insécurité et du réchauffement climatique.